

COLONISATION

L'Abitibi est située dans la partie ouest de la province de Québec, Canada : la région couvre 65 000 kilomètres carrés et compte 145 000 habitants. L'Abitibi est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) (Abitibi-Témiscamingue, 2021) qui comprennent des villes de taille moyenne et des collectivités rurales avec plus du tiers de la population. L'histoire de l'Abitibi est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles de la région. La région a émergé au 18^e siècle avec la découverte d'une riche terre agricole et minérale.

L'Abitibi a été ouvert pour le peuplement en 1910 : c'était dès le début une colonie de la vallée du Saint-Laurent fortement isolée du monde (Lemieux, 2000). Le développement de la région ayant eu lieu assez tardivement par rapport aux autres territoires du Canada, le développement de la production y a également été constamment à la traîne en raison de la relative « jeunesse » de la colonie. L'isolement a largement déterminé à la fois la pauvreté économique et historiographique de la région. L'histoire de l'Abitibi faisait rarement l'objet de recherches historiographiques, les premiers travaux sur ce sujet ne commençaient à paraître que vers les 1950, par exemple, la recherche de Blanchard (1954).

Cependant, la situation de l'isolement a radicalement changé avec l'avènement du chemin de fer au début du 20^e siècle (Radio-Canada, 2017). Vers les années 1900, Wilfrid Laurier, Premier ministre canadien de 1896 à 1911, a encouragé également le développement d'un troisième chemin de fer transcontinental : le Grand Trunk Railway (GTR). Le CFCP opérait près de la frontière entre le Canada et les États-Unis. Le gouvernement canadien voulait que des lignes transcontinentales supplémentaires traversent la partie centrale du Canada (Regehr, 2006).

À cette époque, l'expansion du GTR était nécessaire. Le chemin de fer a fonctionné sous le nom de Grand Trunk Pacific Railway de Winnipeg à l'ouest jusqu'à la Colombie-Britannique et sous le nom de National Transcontinental Railway de Winnipeg à l'est jusqu'au Nouveau-Brunswick de 1914 à 1919. En 1919, il a été nationalisé dans le cadre du Canadien National (CN) (Idem). Les chemins de fer transcontinentaux au Canada ont joué un rôle majeur dans la croissance du pays et du peuplement des colonies.

Les sociétés de colonisation canadiennes ont exhorté les résidents à quitter la métropole habitée où il manquait d'emploi et à peupler de nouvelles colonies prêtes à les accepter. De nouveaux territoires de développement, les ressources forestières et les gisements d'or, ainsi que l'emplacement pratique de certains villages près du National Transcontinental ont commencé à attirer de plus en plus de colons, parmi lesquels étaient les habitants de Montréal, qui cherchaient de nouvelles opportunités pour gagner de l'argent, et les jeunes avec une pensée pionnière (Radio-Canada, 2017).

Au début de l'ère de la « ruée vers l'or » en 1929-1939, la colonisation de l'Abitibi battait déjà son plein (Idem). La ruée vers l'or au Canada comme aux États-Unis a été déclenchée par la découverte de veines d'or au début des années 1910 et a sans doute été l'un des événements les plus importants qui ont façonné l'histoire du Canada au cours de la première moitié du 20^e siècle. Au fur et à mesure que la nouvelle de la découverte se répandait, des milliers de chercheurs d'or potentiels se sont rendus par voie maritime ou terrestre jusqu'à la zone minière environnante. Comme N. Paquin (1979) indique, « après 1905, la population témiscamiennne augmente substantiellement. Elle passe de 8 500 habitants en 1911 à 10 500 en 1921 et à 20 600 en 1931 » (p. 48). Cela était dû au fait que les personnes désespérées de trouver un emploi dans les grandes villes se précipitaient activement vers le développement de nouveaux territoires, dans l'espoir de se garantir un revenu stable : « le

mouvement de retour à la terre provoqué par la crise économique de 1929 va permettre une expansion territoriale du Témiscamingue vers le nord et un accroissement considérable de sa population » (Idem).

La croissance démographique constante a été soutenue par des initiatives gouvernementales qui comprenaient la mise en œuvre de « plan Gordon » et de « plan Vautrin ».

Le plan Gordon concernait tout d'abord le développement agricole de la région du Témiscamingue et son expansion territoriale : sa réalisation systématique dans la période de 1932 à 1934 a permis d'ajouter plus de 2500 nouveaux habitants à la population existante et a contribué à l'émergence de nouveaux villages et au développement des terres arables.

L'initiative de colonisation de Vautrin, mise en œuvre entre 1935 et 1937, en est devenue la suite logique, consolidant la spécialisation des territoires développés et assurant leur maturation industrielle et sociale. Son objectif principal était pleinement cohérent avec la politique générale du gouvernement visant à attirer les chômeurs des villes vers les nouvelles colonies. Le plan Vautrin bénéficiait d'un soutien gouvernemental global : des transports gratuits, des subventions pour la construction de maisons et l'emploi étaient fournis aux colons (Idem). La crise économique des années 1930 suscite l'enthousiasme des colons, pour qui les nouveaux territoires sont un lieu d'espoir et d'opportunités, ainsi, « la période de 1930 à 1950 a vu un plus grand nombre de colons envahir la région de l'Abitibi que la période précédente » (Asselin, 1982, p. 87).

Dans le nord du Québec, la colonisation d'une nouvelle région, l'Abitibi, au cours des années 1920, est traditionnellement représentée par les historiens comme une résistance passive à l'industrialisation du Québec, mais ce n'était pas forcément le cas. L'urgence de nombreuses coopératives soutenues par des groupes liés à presque toutes les classes sociales de la société canadienne-française a été un mouvement social qui a tenté de combiner la création d'une stratégie de développement alternatif avec une lutte pour l'émancipation nationale, ce qui a conduit à l'élaboration d'un modèle coopératif. La contribution des peuples autochtones à la croissance de la région est très significative et leur patrimoine est toujours bien vivant dans leurs sept communautés. Le développement rapide de la région a conduit au fait que « les milliers de travailleurs accourus vers ce pays minier doivent finalement s'unir et lutter collectivement pour faire reconnaître leurs droits, leurs conditions de travail et leurs salaires » (Vincent, Asselin et Gourd, 1995, p. 285).

Le gouvernement s'est occupé de la croissance et de l'expansion des contrées rurales du Québec. Non seulement les appels, mais aussi les mesures économiques, notamment les incitations matérielles et les compensations pour les chômeurs de la métropole qui ont décidé de s'installer dans la région, ont contribué à encourager les Canadiens au peuplement de l'Abitibi. De nombreuses victimes de la Grande Dépression ont trouvé des emplois dans la région comme bûcherons et mineurs (Radio-Canada, 2017). La croissance démographique dans la région s'est poursuivie tout au long de la période de 1940 à 1950, lorsqu'elle a atteint un sommet. Dans les années 1960, la tendance s'est inversée : il y a eu un exode de la population des régions rurales vers les villes (Idem).

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DE LA MINE LAMAQUE

La richesse du sous-sol et la relative proximité de la plupart des gisements avec les voies de transport ont fait de l'industrie minière le principal moteur du développement économique de la région. Tout a commencé avec la fondation de camps miniers par des géologues aux sites les plus prometteurs, particulièrement attractifs pour les hommes d'affaires et, au début, pour les gens enclins à l'aventure dans l'espoir d'un profit facile. Dans les décennies qui ont suivi, les prospecteurs ont retracé les riches gisements minéraux du Bouclier canadien à l'ouest de l'Ontario et du Québec, faisant d'importantes découvertes de métaux de base ainsi que d'or et d'argent. Dans les années 1930, le Canada était devenu un grand pays minier, « le cuivre de la MRC de Rouyn-Noranda et l'or de la Vallée-de-l'Or font de ces deux MRC les pôles majeurs d'un axe d'une richesse minérale incomparable » (Tardif, 2005, p. 13).

Par la suite, le développement des gisements a pris une dimension industrielle et est devenu la base de la croissance économique de la région et la principale source d'emplois pour les habitants. Comme Odette Vincent et al. indiquent (1995) : « L'histoire minière de l'Abitibi-Témiscamingue suit un cheminement assez semblable à celui de l'ensemble des régions minières du Nord canadien de l'époque. Tout d'abord, une période initiale d'exploration permet la découverte des premiers gisements et la délimitation sommaire du domaine minier. La mise au jour de quelques gros gisements déclenche ensuite une puissante ruée de prospection. Peu après, l'entrée en production des premières mines entraîne le peuplement rapide de la nouvelle région minière et l'aménagement des infrastructures » (p. 285).

La découverte d'un nouveau gisement de la mine Lamaque appartient à R. C. Clark, « un pionnier de la prospection de la région de l'Harricana » (Gourd, 1983, p. 71). Il a été engagé dans des activités d'exploration dans le canton de Bourlamaque à l'automne 1923 avec son compagnon Gabriel Commanda, qui était un guide indien. La veine d'or exposée portait le numéro ML 2053A, et plus de 600 acres de terrain ont été réservés pour le développement de la nouvelle mine dans le canton de Bourlamaque. Le développement du gisement a été repris par le groupe de A.R. Black, qui ne comptait initialement pas plus de vingt personnes. En 1924, avec l'aide de l'équipe d'un new-yorkais, W. A. Read, et l'exploitation minière a été intensifiée, et l'équipe d'origine a été portée à trente. « Deux puits sont creusés pour explorer les différentes veines aurifères mises à jour. Le puits No 1 atteint 25 pieds de profondeur et le puits No 2 – 75 pieds » (Idem). L'isolement comparatif du camp minier avait alors cessé grâce à la construction d'un chemin qui permettait de connecter la propriété Greene-Stabell et les lacs De Montigny et Blouin.

La prochaine étape importante dans le développement de la mine d'or dans le canton de Bourlamaque a été la coopération en 1928 avec un homme d'affaires d'Amos H. Authier, qui était député d'Abitibi. C'est ainsi qu'est née une association Read-Authier Mines Limited, qui est devenue propriétaire de tous les terrains alloués à la mine Lamaque.

En proportion du développement de la mine d'or, la population de la ville minière a également augmenté, la ville a évolué d'un petit campement de travailleurs à une municipalité indépendante. Ainsi, au début, lorsque le gisement d'or près d'Amos venait d'être découvert, pas plus de 20 personnes vivaient et travaillaient dans le camp, mais par la suite, sa population a largement dépassé ce chiffre à partir de 1923.

Pour connaître le potentiel réel du gisement d'or, qui semblait sous-estimé, l'association Read-Authier Mines Limited a entrepris en 1929 « un programme de forage pour établir l'importance de la veine principale, la veine « float ». Les 7,000 pieds de forage permettent de suivre la veine aurifère sur plus de 600 pieds de longueur » (Idem, p. 72). Bien que les résultats de l'étude aient montré que le gisement d'or découvert est unique dans ses perspectives, son développement ultérieur a été considérablement ralenti par la crise économique qui a éclaté en Amérique. Il a influencé l'association Read-Authier Mines Limited, tout comme la grande majorité des autres entreprises à l'époque, quel que soit leur secteur d'activité.

Le développement du domaine par le du groupe Read-Authier Mines Limited a été mené jusqu'en 1930, date à laquelle ils ont été suspendus en raison de la crise économique dans le pays. « La veine « float » sur laquelle a été foncé le puits No 1 demeure de loin la plus importante et la plus riche avec des teneurs de 33.00 \$ à la tonne » (Idem). Cependant, en 1932, le group a subi une restructuration, ayant reçu un nouveau nom de « Lamaque Gold Mines Limited » à la suite de la fusion, et a repris le développement de la mine d'or. L'exploitation du gisement s'est accompagnée de son expansion et de l'achat de nouveaux terrains. L'année de 1934 a été marquée par la construction de trois nouveaux ateliers pour la machinerie et celle de l'usine de traitement. Cette collection entière de bâtiments est devenue plus tard connue sous le nom de « Old Townsite » (Tardif, 2005).

L'exploitation aurifère en Abitibi a entraîné de fortes demandes d'électricité et des améliorations techniques constantes et une réduction des coûts, car contrairement aux régions montagneuses voisines, le minerai devait être transporté vers le haut du puits plutôt qu'épuisé et les coûts de pompage et d'autres opérations avaient tendance à être plus haute. Le contexte géographique, le caractère du gisement, la technique d'exploitation, le coût de l'énergie hydroélectrique et la position de l'or dans la structure monétaire ont été des facteurs importants pour déterminer l'étendue et le caractère de la production d'or.

L'apogée de la mine Lamaque tombe sur la deuxième phase du boom minier au Québec. Selon l'historien Benoît Beaudry Gourd (1995), cet apogée de l'exploitation aurifère est devenu « l'un des principaux facteurs de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue. L'importance du développement minier tient à la valeur de la production minérale, au nombre de personnes occupées dans ce secteur et aux grandes agglomérations qu'il a fait surgir et, aussi, au rôle majeur qu'il a joué dans la consolidation du domaine rural et dans l'unification de la région par les communications » (Gourd, 1983, p. 1). L'industrie minière locale représente plus de la moitié de la production du Québec, qui lui fait l'un des gisements les plus importants à l'échelle nationale.

L'industrie minière de la région était une source de prospérité permanente et fournissait des emplois à la population, ce qui contribuait à la croissance régulière de nombreuses agglomérations et à la création de communications régionales (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2016). Nicole Dorion (1991) souligne que ces gisements d'or ont créé le « troisième champ aurifère en importance au Canada du point de vue de sa production et l'un des principaux champs aurifères au monde » (p. 3).

Bon nombre des technologies utilisées dans les années 1930 à la mine Lamaque pour l'extraction du minerai d'or étaient avancées et parfois uniques, comme le double chevalement des puits. Ces technologies étaient une caractéristique distinctive de la mine et ont été utilisées tout au long de ses opérations jusqu'à sa fermeture en 1989 (Tardif, 2005).

La mine d'or est devenue la base de l'émergence de la ville de compagnie de Bourlamaque. L'entreprise possédait des bâtiments industriels jusqu'en 1960. Depuis 1973, la ville de Bourlamaque fait partie de la Société historique de Val-d'Or (Le Corridor, 2020).

Ainsi, le développement de ce gisement était essentiel à l'évolution de l'ensemble de la région. De 1927 à 1957, les mines ont tiré du sous-sol de l'Abitibi-Témiscamingue « près de 173 millions de tonnes de minerai dont elles extraient 3 235 000 000 livres de cuivre, 22 416 000 onces d'or, 51 184 000 onces d'argent et 2 millions de livres de zinc. La valeur de cette production s'élève à 1 735 438 000 00 \$ » (Gourd, 1983, p. 7). À l'heure actuelle, c'est une des régions minières les plus recherchées du Québec qui comprend Val d'Or, une ville située dans la partie est de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Une grande partie de l'exploitation minière au Canada se produit au Québec. En fait, un cinquième de la production minière du pays provient de la province canadienne-française. Depuis que l'industrie minière québécoise a pris son envol dans les années 1920, elle a maintenu une croissance soutenue ; cependant, moins qu'une moitié du potentiel minéral du Québec est maintenant connu.

MAIN D'ŒUVRE (LES ANGLAIS VS LES MINEURS)

Le fait que l'Abitibi, dans l'esprit de plusieurs, soit au centre de grandes opportunités, a attiré des gens de diverses localités et couches sociales. En ce sens, les villes d'Abitibi se distinguaient des autres villes du Québec par leur cosmopolitisme extrême et une population hétéroclite. Cela était particulièrement perceptible au plus fort de la « ruée vers l'or » des années 1930 et jusqu'aux années 1960. Jusqu'à présent, les descendants d'immigrants représentent la partie la plus importante de la population abitibienne. Selon les statistiques, « entre 1941 et 1961, 5 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue appartient à un groupe ethnique européen » (Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1941, 1961). Plus près des gisements d'or, la concentration d'immigrants était encore plus élevée : « ils constituent même 35 % de la population de Noranda en 1931 et près de 25 % de la population de Val-d'Or en 1941 » (Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1931, 1941).

L'afflux d'immigrants, pour la plupart des Européens, a placé les mineurs québécois dans un environnement hautement concurrentiel. La situation concurrentielle était aggravée par le fait qu'un grand pourcentage des travailleurs de la mine était des Canadiens anglais. La crise a été exacerbée par le fait que les entreprises locales préféraient clairement l'embauche de travailleurs étrangers (Vincent, 1995).

Le fait que les Canadiens français soient peu représentés parmi la population active dans les domaines les plus rentables et aient peu d'occasions de se trouver un revenu permanent est devenu, en fin de compte, une condition préalable à la « Grève des Fros » en 1934 à la mine Noranda (Glenday, 1979). Après cette vive explosion de mécontentement de la part des Canadiens français, le taux d'emploi des travailleurs locaux a augmenté et la situation de conflit s'est stabilisée. La demande d'emplois miniers de la part des Canadiens français a été alimentée par la crise économique et le manque de possibilités d'emploi dans le secteur agricole.

Même sans être la partie la plus importante de la main-d'œuvre des mines d'or, les Canadiens français « ont, de tout temps, peiné dans les mines du Nord » (Gaudreau, 2003, p. 151), ce qui témoigne indirectement d'une politique discriminatoire à l'égard de la partie francophone de la population. Cependant, dans un certain nombre de cas, une telle discrimination n'était pas délibérée de la part des employeurs, mais était dictée par l'opportunité d'embaucher des travailleurs ayant des liens communautaires afin de faciliter leur intégration (Simard, 2007, p. 41). Les entreprises minières ont cherché à organiser la main-d'œuvre de manière communautaire (Vincent, 1995, p. 33 et 37), employant des membres d'un groupe ethnique pour créer des associations nationales. Ainsi, les travailleurs ont également cherché à trouver des emplois dans les entreprises où travaillaient leurs compatriotes.

Ce n'est que dans les années 1950 que la « canadisation » de la main-d'œuvre minière a commencé à prendre de l'ampleur. « En effet, au cours de la période de 1953 à 1957, la main-d'œuvre canadienne-française et européenne est à peu près à égalité, environ 48 % contre 42 %. Cependant, à partir de la fin des années 1950, le groupe canadien-français croît de façon marquée : ces travailleurs représentent déjà plus de 70 % de la main-d'œuvre entre 1958-1962 » (Simard, 2007).

Au cours des prochaines décennies, la composition ethnique de la main-d'œuvre a subi des transformations majeures. Les Canadiens français sont devenus la partie prédominante de la main-d'œuvre de la mine Lamaque depuis la fin des années 1950, bien que de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1960, les

travailleurs étrangers occupent encore une place importante. Le pourcentage de Canadiens anglais a également diminué : « ils représentent moins de 10 % de la main-d'œuvre de 1953 à 1956 et à peine 3 % au cours de la période suivante » (Simard, 2007). À la fin des années 1950, leur embauche a pratiquement cessé. À la fin des années 50, leur embauche a pratiquement cessé. Ainsi, dans les années 1950 et 1960, la main-d'œuvre minière a subi un processus d'homogénéisation, malgré le fait que l'ouverture des frontières d'après-guerre a provoqué une nouvelle vague d'immigration, qui était particulièrement clairement perceptible à la région de l'Abitibi-Témiscaminguel (Vincent, Asselin et Gourd, 1995, p. 53). Cet afflux d'immigrants a plutôt permis de compenser la pénurie de main-d'œuvre à la mine Lamaque, dont l'existence était soulignée par de nombreux historiens (Paquin, 1979, p. 135 ; Villemure, 1971, p.78 ; Gourd, 1982, pp. 64-65), mais n'a pas changé la tendance principale de la « canadisation ». La transformation de la main-d'œuvre s'est donc achevée à la fin des années 1960, lorsque les Canadiens français ont formé « seul groupe de travailleurs salariés au sein de l'entreprise » (Simard, 2007, p. 35).

Cependant, cette pénurie de main-d'œuvre d'après-guerre a atteint un niveau critique dans la seconde moitié des années 1960, après quoi elle s'est progressivement corrigée au début des années 1970. Bien que l'industrie aurifère au Québec soit en déclin dans les années 1960 et que de nombreuses mines aient été fermées, la mine Lamaque a encore du mal à recruter de la main-d'œuvre qualifiée. La main-d'œuvre libérée après la fermeture des mines d'or s'échappait vers les gisements de cuivre, dont beaucoup venaient de commencer à se développer pendant cette période, et embauchaient des travailleurs à des conditions favorables : « la tentation était d'autant plus grande que les mines de cuivre offraient en général des salaires supérieurs à ceux offerts au sein de l'industrie aurifère » (Villemure, 1971, pp. 87-88).

La diminution des exigences en matière d'expérience professionnelle pour l'embauche a exacerbé l'écart entre la main-d'œuvre immigrante européenne et canadienne-française : le taux d'embauche des Canadiens français a augmenté, même si la moyenne était faible. Ces travailleurs canadiens-français, au moment de faire leur entrée dans ce domaine minier, « étaient issus, pour la plupart, du milieu agricole de l'Abitibi et du Témiscamingue » (Paquin, 1979, p. 135 ; Berthiaume, 1981, p. 27).

Ce n'est que dans les années 1970 que la situation du recrutement à la mine Lamaque a changé. Depuis cette période, un recrutement plus sélectif de main-d'œuvre qualifiée a été effectué : « on semble alors assister à une importante transformation de l'emploi, la mine Lamaque accédant soudainement à une main-d'œuvre substantiellement plus expérimentée » (Simard, 2007, p. 53). Les conditions d'emploi se sont également améliorées et les employeurs pouvaient se permettre d'offrir des salaires plus élevés, comparables à ceux des mineurs de l'industrie concurrentielle des mines de cuivre.

LE VILLAGE BOURLAMAQUE (LE DÉBUT DE LA VALLÉ DE L'OR « VAL D'OR »)

Le travail à part entière de la mine de Lamaque nécessitait son aménagement non seulement au sens technologique, mais aussi en termes d'hébergement des travailleurs : les tentes temporaires ne convenaient pas à un grand nombre de personnes, dont beaucoup avaient des familles et des enfants. La Lamaque Gold Mines Limited a pris l'initiative de fournir un logement aux travailleurs. À la demande de l'entreprise adressée au gouvernement provincial, une partie du territoire alloué au développement de la mine d'or a été transformée en municipalité de Burlamaque, ce qui a été officialisé le 20 avril 1934.

La fondation de la nouvelle ville était dans l'intérêt futur des mineurs, des techniciens et des administrateurs, impliquant la création de conditions favorables non seulement pour l'extraction quotidienne du minerai d'or, mais aussi pour la croissance la productivité de la mine de Lamaque (Gourd, 1983, p. 92). En 1935, l'extraction quotidienne de minerai d'or de la mine était de 250 tonnes, et il était prévu de doubler ce chiffre dans un avenir prévisible, et « cette magnifique performance » devait être « l'œuvre de 260 hommes dont cent travaillent sous terre » (Beaudoin, 1978, p. 16).

La nouvelle municipalité était gouvernée par un conseil qui comprenait des représentants des mineurs de Lamaque, dont la responsabilité première était d'élaborer les réglementations locales et de superviser leur mise en œuvre. Le Conseil municipal comprenait également des représentants de l'entreprise fondatrice, ce qui lui a permis d'influencer directement la prise de décision et de mener les initiatives nécessaires. Mais le pouvoir de la Lamaque Gold Mines Limited s'est aussi manifesté indirectement : « par l'entremise de la prestation de services techniques ou en possédant la majorité des lots disponibles. Invariablement, la mainmise de cette compagnie sur la ville entraîne une certaine forme d'exclusion » (Tardif, 2005, p. 16).

La ville industrielle de Burlamaque avait une planification réfléchie et était située à l'intérieur de la propriété de 2 452 acres de la mine. Les squatteurs de la ville ont été planifiés de manière à minimiser la limitation du développement de la mine d'or, le prix de la construction avait aussi sa justification économique (Idem). « Les travaux de construction initiaux liés à la création d'une petite ville pour répondre aux besoins des ouvriers de la mine et de leurs familles ont été achevés. Ces travaux ont été soigneusement planifiés pour permettre une croissance normale de la population et pour d'éventuelles extensions qui pourraient être nécessaires à la suite de toute nouvelle augmentation de l'échelle des opérations minières » (Centre canadien d'architecture, 1996, p. 44).

L'initiative d'équiper la nouvelle municipalité de Burlamaque impliquait non seulement la construction de bâtiments résidentiels, mais aussi la mise en place des communications et de l'infrastructure nécessaire. C'était la première et la dernière fois dans son histoire que l'entreprise Lamaque Gold Mines Limited menait une telle initiative de construction.

Le quartier commercial de Burlamaque était situé à un endroit clé de la ville, occupant tout l'espace le long de la 5e Rue qui est actuellement connue comme la rue Saint-Jacques. Cet emplacement était dû au fait que le quartier était considéré comme le plus prestigieux en raison du commerce florissant à cette époque. En 1938, presque toute la vie de la ville de Burlamaque était concentrée dans le quartier commercial : « on y retrouve un magasin général, une épicerie, une mercerie, une succursale de la Banque de Commerce, un hôtel et un cinéma » (Tardif, 2005, p. 31). Aucun de ces bâtiments n'était le produit d'une initiative commerciale de la mine Lamaque elle-même,

à l'exception de l'Hôtel Coulson et du Cinéma Capitol, qui ont été érigés avec la participation de fonds alloués par la direction de la mine et au profit desquels la mine avait un intérêt direct (Idem).

Les améliorations concernaient non seulement la construction et la mise en place des communications, mais aussi l'amélioration du niveau de vie et l'organisation des loisirs des résidents. Depuis 1934, la ville de Bourlamaque a organisé de nombreuses activités sportives, comme la création d'équipes de hockey et de baseball, qui comprenaient des joueurs professionnels, ce qui a fait de la ville un concurrent sérieux pour les victoires dans les compétitions sportives avec les mines voisines. Les activités sportives dans la ville comprenaient des sections de tennis organisées, qui à cette époque gagnaient de plus en plus en popularité après la Seconde Guerre mondiale (Idem).

Le niveau de préoccupation pour la santé des résidents locaux et la qualité des services de santé fournis se sont également progressivement améliorés. En 1935, un dispensaire du 53 de la rue Viney a été construit à Bourlamaque, plus tard réorganisé et agrandi en 1937. Cependant, la capacité du dispensaire étant encore limitée, un hôpital à part entière a été construit en 1941, au 117 de la rue Perry Drive. Grâce à cela, presque une gamme complète de services de santé est devenue accessible aux résidents. L'hôpital a fourni « des salles de consultation, des chambres de convalescence, une salle d'opération et des bureaux » (Idem, p. 32). Cette installation a été conçue par la firme d'architecte Govan, Ferguson & Lindsay, de Toronto, et c'est le seul exemple où des architectes professionnels ont été impliqués dans la conception d'une ville minière.

La vie sociale de la ville minière de Bourlamaque à cette époque était associée aux activités de la communauté catholique, dont les réunions avaient initialement lieu à la cafétéria. Cependant, en 1936, l'église Saint-Sauveur-les-mines a été érigée à la jonction de Bourlamaque et de Val-d'Or. Sa construction répondait tout d'abord aux intérêts de la communauté francophone des résidents de la nouvelle municipalité (Idem).

Cependant, la majorité de la population de Bourlamaque était constituée de Canadiens anglophones, qui ont initié la création de l'église anglicane St-Andrew, située sur la rue Cormier, en 1938. En 1987, cette église a été convertie en triplex. Tous ces bâtiments étaient situés à l'extérieur du Village minier historique (Idem).

Les bâtiments résidentiels de la ville ont été loués pour un petit montant à des personnes travaillant dans la mine, tandis que la Lamaque Gold Mines Limited disposait également « d'un programme très systématique d'entretien des maisons, par lequel elle s'assurait d'un environnement bâti à un même degré de conservation. Ces deux facteurs expliquent comment, après sa construction, le Village minier a continué d'évoluer tout en conservant son homogénéité » (Idem, p. 33).

Le début de la Seconde Guerre mondiale a été marqué par une mobilisation, c'est pourquoi les travaux à la mine Lamaque ont été suspendus et la plupart des mineurs sont allés servir dans l'armée ou ont été redirigés vers des mines plus importantes pour les besoins militaires. En raison de la faute des occupants, un certain nombre de bâtiments historiques, y compris des dortoirs du « Old Townsite », ont été détruits à cette époque.

Après la guerre, Bourlamaque a subi une réorganisation administrative et les services municipaux étaient désormais gérés par la société Bourlamaque Services Limited, qui a érigé deux autres bâtiments résidentiels sur le site des dortoirs détruits du « Old Townsite », ainsi que de « quinze maisons unifamiliales et de dix chalets

préfabriqués, privés de système d'égouts et d'aqueduc » (Idem). Le but de cette construction élargie était de fournir des logements aux nouveaux travailleurs européens attendus dans la nouvelle vague d'immigration.

Malgré le fait que ces bâtiments étaient d'une fonctionnalité limitée et ne répondaient même pas aux exigences de base en matière de sécurité et d'hygiène, ils ont fonctionné de 1941 à 1961, lorsque la municipalité a finalement exigé leur démolition (Denis, s.d., p. 19).

Dans les années qui ont suivi, la nouvelle municipalité s'est progressivement dirigée vers l'émancipation de la mine Lamaque. Le moteur de cette initiative était les commerçants de Bourlamaque, dont les revenus n'étaient pas directement liés au volume de minerai d'or extrait. En 1947, lorsque la Chambre de commerce a été créée à Bourlamaque, les hommes d'affaires locaux étaient déjà devenus d'importants décideurs locaux qui ont mené un certain nombre d'initiatives pour améliorer le système de distribution d'eau dans la ville. Cela a permis d'élargir encore les limites de la municipalité (Tardif, 2005, p. 34).

La population de Bourlamaque a également évolué au fil du temps, passant progressivement d'une majorité anglophone des années 1950 à une prédominance des Canadiens français au début des années 1960 (Idem). Ces transformations reflétaient les tendances démographiques générales dans la composition de la main-d'œuvre minière de cette époque.

Cependant, « la croissance soutenue de Val-d'Or en a fait, dans les années 1960, le centre administratif et commercial de la Vallée-de-l'Or, alors que Bourlamaque a conservé un caractère résidentiel » (Idem). En raison de leur proximité territoriale, ces villes avaient des systèmes adjacents de services municipaux et de taxes de vente.

En 1968, suite aux résultats d'un référendum parmi la population, la fusion des municipalités de Bourlamaque et de Lac-Lemoine a eu lieu. Avant sa fusion avec la municipalité Val-d'Or, la ville de Bourlamaque comptait environ 4 mille habitants (Idem, p. 46).

Dans les années 1970, la municipalité a fait de la préservation du patrimoine historique une priorité de sa politique : cette initiative a été soutenue par la Chambre de commerce et la Société historique de Val-d'Or. Le fait que la ville fasse partie du patrimoine culturel du Québec ajoute sans aucun doute à l'attrait touristique de l'Abitibi. C'est pourquoi le ministère des Affaires culturelles a repris les enjeux de la future ville historique de Bourlamaque. « Dans l'éventualité où le ministère des Affaires culturelles refuserait de s'engager financièrement, un promoteur pourrait avoir un retour sur l'investissement de plus d'un demi-million de dollars en dix ans » (Bernard, 1977, p. 30). L'inclusion de la ville minière dans la liste des sites touristiques a également un impact économique positif sur Bourlamaque, car la croissance de l'activité touristique s'accompagne de la croissance du commerce local et de la création d'un nombre relativement important de nouveaux emplois (Tardif, 2005, p. 37).

Le changement de statut de Bourlamaque a été finalement achevé en 1976, lorsque, à l'initiative de la Commission des biens culturels, la ville minière a été reconnue comme partie intégrante du patrimoine culturel. En 1979, le ministère des Affaires culturelles a confirmé le statut de la ville en tant que « site historique classé ». La classification comprend un total de 81 maisons, dont 59 sont des maisons en rondins (Idem).

Selon le ministère des Affaires culturelles, l'attribution d'un statut historique spécial à la ville de Bourlamaque peut être considérée comme unique pour de nombreuses raisons : « premier site du genre à être classé, première

réglementation locale d'urbanisme à être approuvée par le ministre des Affaires culturelles, démarche administrative nouvelle conduisant au classement ainsi qu'à la confection et à l'adoption des réglementations locales » (Ministère des Affaires culturelles, 1979, p. 1).

Dans les années 1980 qui ont suivi, un certain nombre de programmes de mise en valeur du patrimoine culturel ont été menés dans la ville historique de Bourlamaque. Ils ont été réalisés « dans l'ordre suivant :

1. 1980 –Programme de rénovation des fondations (reconduit en 1981) ;
2. 1981 –Programme de rénovation des toitures (reconduit en 1982) ;
3. 1982 –Programme de mise en valeur des portes et des fenêtres ;
4. 1983 –Programme de rénovation des garages et des murs extérieurs des maisons ;
5. 1984 –Programme d'aménagement extérieur des propriétés privées » (Tardif, 2005, p. 45).

Tous ces programmes de rénovation étaient unis par l'objectif commun de maximiser la préservation des bâtiments uniques en pièce sur pièce de la ville minière. Dans certains cas, la mise en œuvre de ces programmes impliquait également des changements mineurs délibérés du paysage urbain afin de mettre en valeur ses endroits les plus pittoresques. En 1988, les programmes de rénovation ont été achevés avec succès en accord avec le ministère des Affaires culturelles, après quoi le « programme normalisé d'Aide à la restauration des biens patrimoniaux » est entré en vigueur (Idem).

En 1985, les opérations d'extraction d'or ont été abandonnées et en 1989, la mine Lamaque a finalement été fermée. Cet événement a été une étape historique pour l'Abitibi-Témiscamingue, puisque toute l'activité précédente de la ville minière était centrée autour de la mine d'or, qui en seulement les quatre premières années de développement est devenue la plus riche de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec (Gourd, 1983, p. 79). La Lamaque Gold Mines Limited a apporté une contribution inestimable au développement de l'industrie minière canadienne en général et de l'Abitibi-Témiscamingue en particulier (Idem, p. 46).

La ville de Bourlamaque fait désormais partie intégrante du patrimoine culturel et historique du Québec.

Bibliographie

Abitibi-Témiscamingue, (2021). Notre territoire. Récupéré de

<https://abitibi-temiscamingue.org/notre-territoire/>

Asselin, M. (1982). La colonisation de l'Abitibi. Récupéré de

<https://depositum.uqat.ca/id/eprint/422/1/cahierhist4.pdf>

Beaudoin, A. (1978). À l'ombre du chevalement de la Lamaque. *Habitat*, 21 (1), pp. 16-20.

Bernard, L. (1977). Village musée, mais bien vivant, n.d., 15 décembre 1977.

Berthiaume, N. (1981). Rouyn-Noranda. Le développement d'une agglomération minière au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn, Collège du Nord-Ouest.

Blanchard, R. (1954). L'Ouest du Canada français : Les pays de l'Ottawa, Abitibi – Témiscamingue. T.2, Montréal, Beauchemin.

Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, (1931). Population par subdivisions locales. Vol. II, Ottawa, Imprimeur du Roi, p. 344.

Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, (1941). Population par subdivisions locales. Vol. II, Ottawa, Imprimeur du Roi, p. 346-348.

Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, (1961). Population. Groupes ethniques. Bulletin I.2-5, Ottawa, Imprimeur de la Reine, pp. 37-5 et 37-13.

Centre canadien d'architecture, (1996). Énergie et aménagement : les villes industrielles planifiées du Québec 1890-1950, p. 44.

Denis, C. Dans c'temps là, Bourlamaque..., Val-d'Or, Imprimerie Lebonfon, s.d.

Dorion, N. (1991). Évaluation des éléments patrimoniaux significatifs, mine Lamaque, Val-d'Or, p. 3.

Glenday, D. (1979). Thirty Years of Labour Relation in the Mining Industry.in Rouyn-Noranda, Quebec, 1934-1964. De l'Abbitibi-Témiskaming, 5, p. 89.

Gaudreau, G. (2003). L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois. Sillery, Septentrion, p. 151.

Gourd, B.-B. (1983). La mine Lamaque et le village minier Bourlamaque. Une histoire de mine. Récupéré de

<https://depositum.uqat.ca/id/eprint/424/1/cahierhist6.pdf>

Gourd, B.-B. (1982). Mines et syndicat en Abitibi-Témiscamingue. Rouyn, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Corridor, (2020). La Cité de l'Or, un trésor du patrimoine minier en Abitibi. Récupéré de

<https://corridorcanada.ca/resource/cite-de-lor/>

Lemieux, F. (2000). Les missionnaires-colonisateurs en Abitibi (1929-1939). Résumé. Récupéré de

https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/2194/Lemieux_Frederic_MA_2000.pdf

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, (2016). Histoire de l'industrie minière. Récupéré de

<https://mern.gouv.qc.ca/mines/industrie-substance-exploitees/industrie-histoire/>

Ministère des Affaires culturelles, (1979). Village minier de Bourlamaque : dossier de réalisation, Québec, Éditeur officiel du Québec.

Paquin, N. (1979). Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Récupéré de

<https://depositum.uqat.ca/id/eprint/433/1/normandpaquin.pdf>

Radio-Canada, (2017). Des colons de l'Abitibi en entrevue dans les années 1960. Récupéré de

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1057294/abitibi-colonisation-histoire-quebec-archives>

Regehr, T.D. (2006). Chemin de fer National Transcontinental. Récupéré de

<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/chemin-de-fer-national-transcontinental>

Simard, D. (2007). Les travailleurs miniers de l' Abitibi-Témiscamingue. La main-d'œuvre de la mine Lamaque, 1948-1985. Université de Montréal.

Tardif, F. (2005). Site historique du Village minier de Bourlamaque étude de caractérisation. Récupéré de

https://ville.valdor.qc.ca/uploads/2_Services%20aux%20citoyens/Permis/Urbanisme/village_minier_bourlamaque/Annexe08EtudeCaracterisation.pdf

Vallières, M. (1988). Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minière québécoise. Québec, Les Publications du Québec.

Villemure, M. (1971). Les villes de la Faille de Cadillac, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois.

Vincent, O. (1995). Des mondes parallèles ? Groupes ethniques, activités politiques et réseaux communautaires dans l'espace abitibien (1920-1955). Bulletin du RCHTQ, 63, p. 40.

Vincent, O. ; Asselin, M. et Gourd, B.-B. (1995). Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 285.

[Aide à la Rédaction Mémoire](#)